



**BTP CFA
GRAND EST**

Association régionale
des CFA du BTP du Grand Est



FICHE DIPLÔME

Retrouvez-nous sur
btpcfa-grandest.fr

BAC PRO INTERVENTION SUR LE PATRIMOINE BATI - OPTION COUVERTURE, MACONNERIE OU CHARPENTE

INFORMATIONS

Titre officiel de la formation RNCP
Code RNCP : 5534

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public.

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Une étude particulière peut être mise en place.
Pour cela, contacter le référent handicap du lieu
de formation.

CONDITIONS D'ACCÈS

▣ **Par la voie de l'apprentissage :**

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de
la formation.

Jeunes sortis de 3^{ème} ayant 15 ans avant le 31
décembre de l'année de la formation.

*Sans condition d'âge pour les personnes reconnues
travailleur handicapé, ayant un projet de création
ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme,
inscrites sur la liste des sportifs de Haut Niveau.*

▣ **En contrat de professionnalisation :**

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de
la formation.

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.

Bénéficiaires de minima sociaux.

▣ **Autres dispositifs de la Formation**

Professionnelle Continue :

Salariés, demandeurs d'emploi.

PRÉREQUIS

Accessible après un CAP dans le domaine.

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de
la visite médicale d'embauche.

CONDITIONS D'ENTRÉE DANS LA FORMATION

Avoir réalisé le positionnement.

Avoir validé le projet professionnel suite à
l'entretien avec un membre du CFA.

- Ce professionnel intervient sur le patrimoine architectural, sur des
- bâtiments anciens ou historiques d'avant 1945. Ses connaissances des
- techniques, des matériaux et des systèmes de construction traditionnels
- lui permettent d'identifier le bâti, d'apprécier l'architecture d'un édifice à
- rénover. Après avoir analysé l'état des structures, il recherche les causes
- des dégâts, des dégradations et propose un diagnostic pour restaurer et
- préserver une construction tout en tenant compte de l'édifice, du coût de
- l'opération.

1. Activités visées

C'est un ouvrier hautement qualifié dans son domaine, doté d'une large autonomie.
Il participe généralement à la préparation des interventions : sous le contrôle du chef
d'entreprise, il apprécie l'architecture de l'édifice, recherche l'origine des désordres et
les moyens à mettre en oeuvre pour y remédier. Initié à la découverte des techniques
traditionnelles, aux démarches d'essai-évaluation-rectification que nécessite une
approche respectueuse du patrimoine, le titulaire travaille en autonomie sur le
chantier dans les activités de mise en oeuvre qui relèvent de son domaine. Il veille à la
sécurité et peut encadrer une petite équipe.

2. Compétences attestées

- Restaurer ou restituer tout ou partie des édifices dans le respect des règles
relatives à la conservation du patrimoine architectural,
- Réhabiliter des édifices, tout en veillant à leur intégrité, au respect de leur style et
de leur identité.

3. Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Français, enseignement moral et civique, histoire-géographie, mathématiques et
physique-chimie, éducation physique et sportive, prévention-santé-environnement,
langue vivante étrangère, arts appliqués et cultures artistiques.




INFORMATIONS
SITES DE FORMATION

IUMP Troyes (10)


DURÉE DE LA FORMATION

Formation en 2 ans.

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

A déterminer à l'issue du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

COÛT DE LA FORMATION
▣ Par la voie de l'apprentissage :

Financé par l'OPCO de l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage.

▣ Par la voie des contrats de professionnalisation et la Formation Continue :

Nous contacter.

PLUS D'INFO :

www.btpcfa-grandest.fr

POUR FACILITER
VOTRE RECHERCHE D'ENTREPRISE :

www.monavenirbtpgrandest.fr

Mise à jour le 17/10/2022


4. Méthodes pédagogiques


Rythme alternée
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



Livret d'apprentissage
(Suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation
(planning, résultats, absences)

5. Outils et moyens techniques


Des ateliers équipés
de postes de travail



Des salles de cours
connectées



Une plateforme LMS
avec des cours en ligne

6. Moyens humains

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

7. Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme de contrôle en cours de formation (CCF) ou d'examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation.